

A quelle époque a été assemblé et élaboré le noble Coran

<"xml encoding="UTF-8?">

A quelle époque a été assemblé et élaboré le noble Coran que nous avons, aujourd'hui, à notre disposition?

Question

Il est certain et indiscutable que lorsque le vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) lisait les verstes du noble Coran pour les fidèles, il y avaient des personnes qui écrivaient les révélations divines et ces versets. Mais à quelle époque a été assemblé et élaboré le noble Coran? De quelle époque date cet ensemble appelé "Coran" qui est aujourd'hui entre nos mains?

Résumé de la réponse

Continue...

Réponse détaillée

Au sujet de l'assemblage du noble Coran, il existe 3 points de vue:

- A) Le noble Coran a été assemblé à l'époque du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et sa propre supervision, sous l'orientation divine, même si ce n'est pas le vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) qui l'ait écrit ou assemblé ses versets.[1]
- B) L'actuel Coran a été assemblé et élaboré, après le décès du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants), par l'Imam Ali (béni soit-il) à l'époque où il n'exerçait pas de fonction.[2]
- C) Le noble Coran a été assemblé et élaboré par des compagnons du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) après son décès.[3]

De nombreux Oulémas chiites, en particulier les chercheurs et les historiens contemporains pensent que le noble Coran a été assemblé à l'époque du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) et sa propre supervision.[4]

Certains chiites adhèrent au 2ème point de vue et estiment que c'est l'Imam Ali (béni soit-il)

qui a assemblé le noble Coran.[5] Mais de nombreux sunnites optent pour le 3ème point de vue et en général les orientalistes acceptent cette opinion ajoutant que le Coran qui avait été assemblé par l'Imam Ali (béni soit-il) n'a pas été retenu par les compagnons du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants).

Il est clair que selon les deux premiers points de vue, l'assemblage du noble Coran fait référence à Dieu tout puissant et l'apparition des sourates et leur ordre sont basés sur les révélations divines. Car, tout ce qu'affirmait le vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants) concernant les affaires religieuses étaient orienté par les révélations, sur la base du verset : " Votre ami ne s'égare et n'est pas dans l'erreur, il ne s'exprime pas par la passion, ce qu'il dit n'est qu'une révélation qui lui est révélée".[6] Et les Imams immaculés (béni soient-ils) même s'ils n'étaient pas des prophètes, ils poursuivaient cependant la voie de la mission prophétique et ils disposaient d'une fonction divine et d'une science immense.

Ceux qui ont opté pour le 3ème point de vue, ne pourront non seulement prouver le caractère divin de l'apparition des sourates et leur ordre, mais encore, ils les réfuteraient en y introduisant les goûts personnels des compagnons du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants).

Quelques remarques semblent, ici, nécessaires:

1- L'Allameh Tabatabaï indique en explication du verset: " C'est Nous qui avons fait descendre le Rappel (le Coran) et c'est Nous qui en assurons la garde"[7], que les particularités du noble Coran, comme l'éloquence, l'absence de contradiction et l'incapacité à présenter un livre semblable, sont présentes dans l'exemplaire du noble Coran qui est actuellement entre nos mains. Il en conclue que ce Coran est le même qui existait aux premier temps de l'Islam et qui était connu à l'époque du vénéré prophète de l'Islam (que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants).[8]

Ce discours, même s'il réfute la falsification du noble Coran, mais il ne peut démontrer que cet ensemble et sa forme sont une révélation, car les particularités précitées ne sont pas de telles à pouvoir prouver que l'ordre des versets constituant les sourates et l'ordre des sourates constituant le noble Coran, sont pareils qu'à l'époque du prophète.

2- Si quelqu'un arrive à prouver outre le miracle des compositions coraniques et de son ordre dans les sourates, celui de ses chiffres, c'est-à-dire à trouver un lien de chiffre entre les versets et une sourate et entre les sourates elles-mêmes, ce qui n'est pas possible pour les êtres humains, il pourra également, prouver le caractère révélateur des sourates et leur ordre.

Mais quoiqu'il en soit, le caractère révélateur de l'ordre de tous les versets réunis dans une même sourate ne sera pas prouvé.[9]

Pour plus d'informations: cf " Les principes du langage de l'Ijtihad" de Mehdi Hadavi Tehrani.

[1] cf: les sciences coraniques, Seyyed Abdelwahab Taleghani, p.83.

[2] cf: l'histoire de l'assemblage du noble Coran, Seyyed Mohammad Reza Jalali Naïni, p.87.

[3] La majorité des sunnites acceptent cette théorie. Le Même, p.19-51.

[4] cf: les sciences coraniques, Seyyed Abdelwahab Taleghani, p.83; Seyyed Ali Milani, al-Tahghigh fi Nafy al-Tahrif an al-Quran al-Sharif, p.41, 42 et 46; Siyanat al-Quran men al-Tahrif, p.34 Mohammad Hadi Maarefat.

[5] cf: l'histoire de l'assemblage du noble Coran, Seyyed Mohammad Reza Jalali Naïni, p.80.

[6] "Votre ami ne s'égare et n'est pas dans l'erreur, il ne s'exprime pas par la passion, ce qu'il dit n'est qu'une révélation qui lui est révélée"; la sainte sourate Etoile, verset 2 et 3.

[7] "C'est Nous qui avons fait descendre le Rappel (le Coran) et c'est Nous qui en assurons la garde", la sainte sourate al-Hijr, verset 9.

[8] cf: al-Mizan, l'Allameh Tabatabaï, vol. 12, p. 104, 106, 138.

[9] Les principes du langage de l'Ijtihad", Mehdi Hadavi Tehrani : p.54,55; éd. Institut culturel "Khaneh Kherad" Qom, 1ère édition, 1998